

L'essentiel de la vie associative de la Lozère

Novembre 2025

La vie associative résiste à la période économique difficile que notre pays traverse. Mieux encore, la dynamique associative est incontestable au regard du nombre de créations d'associations. D'autres signes sont encourageants. L'emploi associatif est en train de rebondir et l'engagement bénévole a repris son essor depuis la crise sanitaire. Cette vie associative locale est au cœur de l'animation de nos territoires et de nos cités. Mais il faut rester vigilant. Nos associations voient les besoins sociaux se découpler tandis que les sources de financement peinent à augmenter quand elles ne diminuent pas.

Le Gouvernement soutient les bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie au service de l'intérêt général, ainsi que le tissu associatif qui représente un acteur majeur pour notre économie. Ce soutien volontariste aux associations se concrétise par un appui financier annuel consolidé, dans un contexte budgétaire pourtant extrêmement tendu, avec plus de 10,4 milliards d'euros de financements directs et plus de 3,5 milliards d'euros au travers de la fiscalité, notamment des dons.

Par ailleurs, pour que dirigeants et bénévoles puissent agir sur le terrain au quotidien et soient confiants dans l'avenir de leur projet, l'État accompagne le développement de leurs compétences avec Certif'Asso et met en place avec le Mouvement associatif, un accompagnement local renforcé, au travers de Guid'Asso. Enfin, le fonds pour le développement de la vie associative a vu ses crédits croître au fil des ans depuis 2022, permettant le soutien de près de 24 500 associations en 2025.

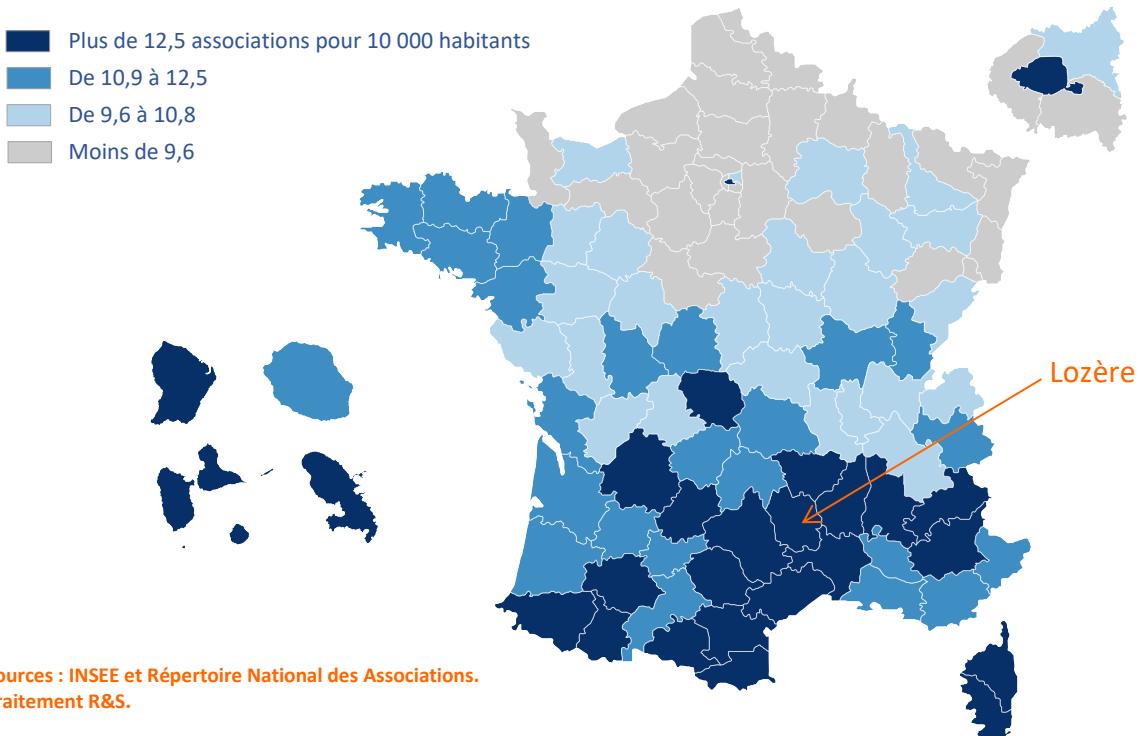
Plus que jamais, la vitalité associative constitue un pilier de la cohésion sociale et démocratique de notre pays. Préserver et renforcer cet élan collectif, c'est investir durablement dans l'avenir de nos territoires et dans la capacité de chacun à agir pour le bien commun.

Thibaut de SAINT POL

Directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, délégué interministériel à la jeunesse

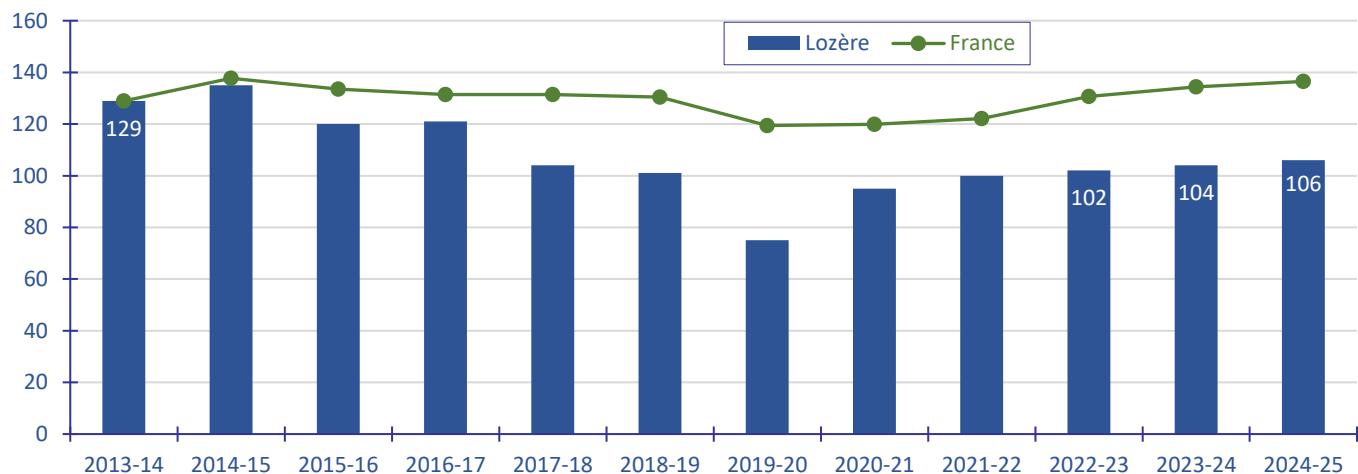
La France des créations d'associations

Au cours de la période récente, entre juillet 2022 et juin 2025, il s'est créé dans le département, en moyenne, chaque année, **13,6 associations nouvelles** pour 10 000 habitants (moyenne nationale 10,4).



Les créations d'associations dans le département

Pour épouser le rythme de l'activité de la plupart des associations, l'année est observée du début juillet à la fin du mois de juin de l'année suivante (un trimestre marqué par peu de créations (juillet, août et septembre), suivi de trois trimestres (octobre à juin) riches en nouvelles associations). Le graphique présente l'évolution sur 12 années.



Source : Répertoire National des Associations. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale, à partir de la même base pour l'année 2013-2014.

Le nombre des créations en Lozère, observé depuis l'année repère 2013-2014, connaît des variations importantes, avec un net repli entre 2017-2018 et 2019-2020, année marquée par la crise sanitaire. La reprise engagée en 2020-2021 est particulièrement forte. Depuis, la situation se stabilise autour d'une centaine de créations chaque année.

Objets des créations dans le département

Répartition des créations selon les principaux thèmes	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Culture	27,2	25,0
Sport	21,5	17,8
Loisirs	14,7	12,2
Social	4,8	7,6
Amicales - entraide	5,4	8,0
Éducation - formation	1,0	5,7
Économie	7,1	4,3
Santé	4,2	4,5
Environnement	4,5	4,5
Autres ⁽¹⁾	9,6	10,4
Total des créations	100,0	100,0

Les créations traduisent le désir de ceux que l'on peut nommer les *bâtisseurs associatifs*, pour mener à bien un projet collectif. Elles répondent aussi, le plus souvent, aux attentes et aux besoins des habitants.

Dans le département, les créations sont proportionnellement plus nombreuses dans la culture, le sport, les loisirs et l'économie.

(1) Patrimoine, défense des droits, communication, activités politiques, logement, recherche...

Source : Répertoire National des Associations sur les trois dernières années (juillet 2022-juin 2025). Traitements R&S.

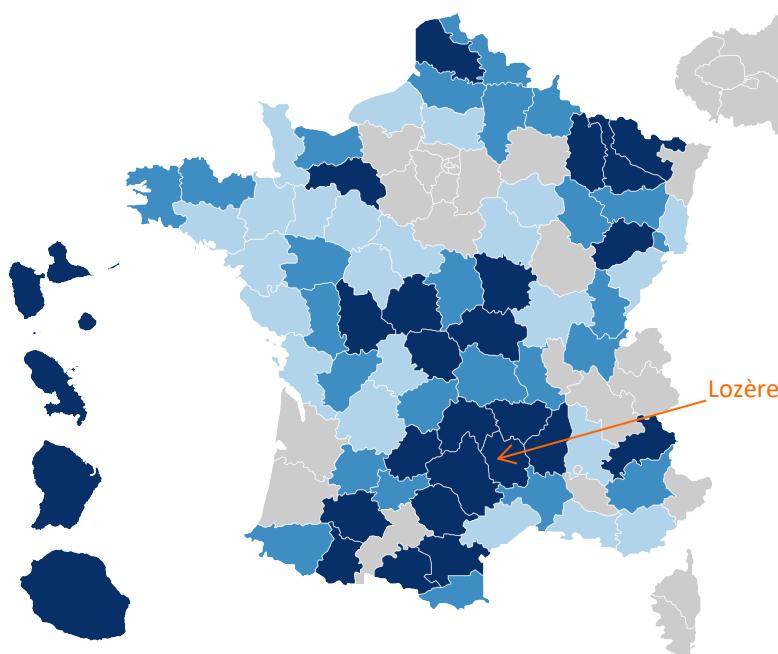
Combien d'associations et de bénévoles dans le département ?

On connaît la date de naissance d'une association mais on connaît rarement la date de sa fin d'activité ou de sa mise en sommeil. Une prudente fourchette s'appuie sur différentes sources complémentaires dont le Répertoire National des Associations. On peut ainsi évaluer le **nombre d'associations actives** dans le département **entre 3 500 et 4 000**. Elles portent des projets et mènent des actions dans de multiples domaines. Dans le secteur sportif, assez bien cerné et suivi chaque année par l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire, on compte **425** clubs appartenant à des fédérations agréées qui ont délivré **27 840** licences, en 2024.

La question est plus délicate encore concernant le **nombre de bénévoles**. Depuis 2010, les enquêtes triennales IFOP – France Bénévolat – R&S, prolongées par trois enquêtes IFOP-R&S depuis 2023, assurent un suivi à partir d'une définition précise. Ces dernières ont confirmé un retour progressif à la situation d'avant-crise et permettent d'estimer **entre 26 000 et 29 000** le nombre de bénévoles, dans le département, en 2025.

L'emploi associatif : un enjeu social et économique fort

Encadrées et soutenues par des bénévoles, **6 040** personnes sont salariées dans les **420** associations employeuses du département. Parmi elles, **193**, soit **46 %** (48 % en moyenne nationale), ont moins de trois salariés, et **34** associations, souvent actives dans le domaine sanitaire et social, comptent plus de cinquante salariés.



Toutes ces associations, dans leur diversité, animent les territoires et rendent des services essentiels à la population. Leurs emplois sont précieux, et ils ne se délocalisent pas.

Ils représentent aujourd'hui **31 %** des effectifs salariés de l'ensemble du secteur privé du département (9 % en moyenne nationale).

- Plus de 11,4 %
- De 10,0 % à 11,4 %
- De 8,5 % à 9,9 %
- Moins de 8,5 %

Sources : URSSAF et MSA. Données 2024. Traitement R&S.

Une diversité d'activités

	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Enseignement	5,3	12,1
Sport	2,3	5,5
Santé	10,4	7,7
Social	63,5	48,7
Loisirs	0,3	1,3
Culture	1,0	2,6
Autres activités ⁽¹⁾	12,1	12,2
Autres non classées ailleurs ⁽²⁾	5,1	9,9
Total	100,0	100,0

Parmi ces **6 040** salariés qui travaillent dans les associations du département, on en compte proportionnellement davantage dans la santé et le secteur social qu'au plan national, et moins dans les autres domaines.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... (2) Associations répertoriées sous le code APE 9499Z.

Sources : URSSAF et MSA. Données 2024.

Zoom sur le secteur social

Plus de 60 % des emplois associatifs relèvent du secteur social et s'adressent à des publics fragiles.

L'hébergement médicalisé et l'hébergement social sont tout particulièrement développés dans le département, par rapport aux repères nationaux.

(1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives...

	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Hébergement médicalisé	22,6	9,5
Hébergement social	24,6	9,9
Aide à domicile	4,6	7,7
Accueil de personnes âgées	0,0	0,7
Aide par le travail	4,9	6,9
Accueil de jeunes enfants	1,0	2,4
Accueil d'enfants handicapés	0,0	1,3
Accueil d'enfants et d'adolescents	0,0	0,8
Autres actions sociales sans hébergement ⁽¹⁾	5,8	9,4
Ensemble du secteur social	63,5	48,7

Regards croisés sur les évolutions de l'emploi

Les effectifs associatifs du département sont ici rapprochés de l'effectif associatif national, d'une part, et de l'effectif de l'ensemble privé du département, d'autre part.



Sources : URSSAF et MSA. Les deux courbes sont reconstituées en tendance à partir de 2015 pour être comparées à l'histogramme du département.

L'emploi associatif en Lozère se distingue des tendances nationales par une grande stabilité depuis 2015, autour de 6 000 à 6 200 salariés. Le léger recul observé en 2020, année marquée par la crise sanitaire, est vite résorbé, et les effectifs se maintiennent ensuite au-dessus de 6 000.

Guid'Asso, réseau national d'appui à la vie associative locale

Le réseau Guid'Asso propose un service gratuit d'information, d'orientation, de conseil et d'accompagnement pour que chaque association, employeuse ou non, quelle que soit sa taille ou son secteur d'activité, puisse trouver près de chez elle des réponses à ses questions.

Le réseau est composé de 187 structures de proximité (associations, collectivités locales, institutions) labellisées en Occitanie, en 2025, et plus de 2 000 points d'appui dans toute la France.



Guid'Asso
Orientation



Guid'Asso
Information



Guid'Asso
Accompagnement généraliste



Guid'Asso
Accompagnement spécialiste



Guid'Asso
DIA

Trouvez un point d'appui Guid'Asso sur votre territoire <https://www.associations.gouv.fr/guid-asso>

www.associations.gouv.fr

Des informations pratiques : les démarches, des exemples et des modèles de statuts, de règlements intérieurs, un accès aux formalités en ligne, les points ressources près de chez vous...

Des sources documentaires : informations juridiques et fiscales, guides pratiques, données et publications sur la vie associative, bibliographie...

www.recherches-solidarites.org

Des publications au plan national et régional, avec des sources et une méthodologie identiques, autorisant les rapprochements avec celles des départements.

Des enquêtes régulières pour donner la parole aux acteurs associatifs, dirigeants et bénévoles, et informer les pouvoirs publics sur les mesures de soutien les plus adaptées.